



## Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques

Résumés des conférences et travaux

139 | 2008  
2006-2007

---

### *Érudition historique et philologique de l'âge classique aux Lumières* Philosophie et interprétation des textes à l'époque des confessions (1560-1630)

Ian Maclean

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ashp/464>  
ISSN : 1969-6310

#### Éditeur

École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2008  
Pagination : 266-268  
ISSN : 0766-0677

#### Référence électronique

Ian Maclean, « Philosophie et interprétation des textes à l'époque des confessions (1560-1630) », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 139 | 2008, mis en ligne le 07 janvier 2009, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/464>

---

Tous droits réservés : EPHE

# PHILOSOPHIE ET INTERPRÉTATION DES TEXTES À L'ÉPOQUE DES CONFESSIONS (1560-1630)

Conférences de M. Ian MACLEAN,  
*Professor of Renaissance Studies* de l'université d'Oxford  
et *Senior Research Fellow*, All Souls College, Oxford  
directeur d'études invité<sup>1</sup>

Quarante ans après les événements de Wittenberg de 1517, le processus que Wolfgang Reinhard et Heinz Schilling ont qualifié de « confessionnalisation » s'amorce avec le Concile de Trente, les articles de foi de l'Église anglicane, la « *confessio helvetica* », la « formule de concorde » luthérienne : tous signes d'une volonté de mettre l'accent sur les différences entre les confessions, et de rendre explicites fondements, pratiques et doctrines. Le but de ces conférences a été d'aborder les nombreux textes herméneutiques de la deuxième moitié du seizième siècle écrits par les théologiens de profession et les porte-parole des différentes confessions, par le biais de la philosophie du langage et de la sémantique, et des méthodologies exégétiques mises en œuvre par les différentes confessions.

**I.** La première conférence a porté sur les contextes de cette enquête : d'abord, le débat sur la confessionnalisation et sur la sécularisation, dans le cadre duquel il importe d'évaluer les effets dans l'Europe catholique des décrets du Concile de Trente, et la politique adoptée par les villes et les états protestants pour contrôler les fonctions ecclésiastiques ; ensuite, le débat historiographique qui oppose ceux qui affirment que la philosophie naturelle implique nécessairement une étude quasi théologique de la nature de Dieu à leurs adversaires, qui soutiennent la thèse d'une continuité reliant directement les spéculations séculières sur la nature au treizième siècle à celles d'un homme scientifique moderne ; l'enjeu ici, c'est le rôle à accorder à la lumière naturelle dans l'exercice de la *doctrina sacra*, y compris l'exégèse. D'autres contextes ont été considérés dans cette première conférence : les théories modernes de l'herméneutique et de l'exégèse ; les formes de pédagogie théologique à l'époque des confessions ; l'histoire institutionnelle de la Réforme et de la Contre-Réforme ; les moyens de transmission du savoir théologique, y compris l'étude du livre théologique et de ses genres (doctrine, commentaire, pédagogie, polémique, histoire, piété).

**II.** La deuxième conférence, « le *cursus artium* et les trois facultés supérieures », a examiné l'apport de la propédeutique commune à la théologie, au droit, et à la médecine.

1. La quatrième conférence a eu lieu dans le cadre de la conférence de M<sup>me</sup> Danielle Jacquart, qui avait invité M. Maclean avec le directeur d'études : on en trouvera le résumé en annexe du rapport de M<sup>me</sup> Jacquart, *supra*.

cine dans ces trois facultés, surtout en ce qui concerne le langage et la logique. Tandis que le débat médiéval entre réalisme et nominalisme continue de préoccuper les théologiens au seuil du seizième siècle, leurs confrères les juristes et les médecins se sont donné la tâche d'assimiler les découvertes des humanistes dans le domaine de la topique, de la rhétorique et de l'histoire. Les théologiens s'accrochent à la mise en œuvre de la logique dans le sillage de Thomas d'Aquin, et continuent de justifier la préséance de leur discipline en revendiquant pour la révélation un statut plus élevé que celui de la lumière naturelle. Chez les humanistes, la philologie joue un rôle de plus en plus important ; sans nier sa valeur, les théologiens restent fidèles non seulement à une conception boécienne du langage, selon laquelle le langage mental jouit d'un statut privilégié, mais aussi à la sémiologie augustinienne ; leur articulation des mots sur les choses est profondément marquée par la doctrine du Verbe. Toutes les confessions à cette époque ont besoin d'affirmer l'importance de la certitude qui peut provenir ou de la démonstration objective, ou de la conviction subjective attribuée à l'inspiration direct du Saint-Esprit ; chez certains réformés, notamment chez Calvin, un mélange des deux genres de certitude devient un principe exégétique important. Tout comme la théologie, les autres facultés supérieures ont à se situer face aux questions de langage, de logique et de certitude. Le droit est voué au réalisme philosophique, même si c'est un réalisme qui repose non pas sur l'empirisme comme celui de la doctrine des médecins, mais sur la stipulation ; pour les juristes, la vérité réside dans les choses (soit événements, soit intentions, soit états d'âme) que crée l'acte perlocutoire du juge lorsqu'il détermine les faits en prononçant son jugement. L'interprète et le juge se vouent à créer la certitude, en appliquant des règles d'interprétation pour bannir toute ambiguïté et toute obscurité ; en cela, ils font contraste avec leur collègues et rivaux les médecins, qui ont à comprendre une réalité, c'est-à-dire la nature, qui n'est pas produite par des actes de langage comme l'est le monde des juristes, et qui est de soi inexacte et protéiforme. Ils s'appuient donc sur des instruments et linguistiques et logiques qui s'imprègnent de la même inexactitude ; leur certitude n'est jamais meilleure qu'une certitude imprécise et provisoire. Le théologien, le juriste et le médecin témoignent donc tous les trois d'une formation commune en grammaire et en logique, mais ils la déploient selon le but de leur profession et les moyens les plus aptes pour y parvenir.

**III.** La troisième conférence, « interprétation théologique à l'époque pré-critique », a examiné comparativement les modalités de l'exégèse dans les différentes confessions. Chez les catholiques post-tridentins, la tradition scolastique continue (il y a même de nouveaux commentaires sur les *Sentences* de Pierre Lombard) ; chez les protestants et les réformés, on peut déceler *grosso modo* cinq tendances associées aux noms d'Érasme, de Luther et de Flacius, de Melanchthon, de Bucer, et de Calvin. La Bible à laquelle tous ces interprètes ont affaire a été retraduite et rédigée maintes fois au cours du siècle ; on fait appel à la *veritas hebraica* et à la *veritas graeca* (sans parler des versions chaldaïque et syriaque) ; cet essor de la philologie se révèle dans les grandes entreprises éditoriales que furent les polyglottes d'Alcala et d'Anvers. On étudie aussi les livres apocryphes pour y puiser des renseignements sur l'Église primitive.

Toutes les confessions s'accordent pour affirmer l'intégrité et l'unité du texte biblique, mais elles divergent quant à l'accès à la Bible à accorder aux laïcs. Les divergences de fait et de chronologie entre les Évangiles synoptiques provoquent de nouvelles tentatives de conciliation dans le sillage d'Augustin, surtout chez les luthériens. Les normes de l'interprétation ont été ensuite examinées (analogie de la foi, principe de charité, typologie, *oikonomia*, autorité et tradition, usage de la logique, accommodation). Ces normes sous-tendent les méthodes exégétiques : la doctrine des quatre sens (littéral, tropologique, allégorique et anagogique) ; l'usage de l'analyse causale et de la paraphrase ; l'analyse rhétorique et topique. Les résultats de cette enquête indiquent que l'exégèse de l'époque des confessions a plus en commun avec celle de la patristique et du Moyen Âge qu'avec la critique qui lui succède au dix-septième siècle. Bien que l'exégèse pré-critique ait joué un rôle dans la consolidation des confessions, c'est un rôle bien moins important que celui des dogmes souvent préexistants que cette même exégèse est appelée à étayer. Si les Réformateurs ont su imposer leur magistère, ce n'est pas à cause de leur philologie supérieure ou de leur maîtrise de la logique, mais plutôt à cause de multiples facteurs personnels, politiques, sociaux et institutionnels.